



# L'Enquête sur la population active

Système de documentation des données statistiques  
Numéro de référence 3701

## Énoncés de qualité



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

# Énoncé sur la qualité des données de l'Enquête sur la population active

## Introduction

Le présent énoncé fournit des renseignements visant à aider les utilisateurs des données de l'Enquête sur la population active (EPA) à évaluer dans quelle mesure ces données répondent à leurs besoins statistiques. Il présente les objectifs de l'EPA en matière de qualité, les facteurs qui influent sur la qualité des données de l'EPA et l'évaluation de leur incidence sur les données de l'EPA. Les facteurs abordés dans cet énoncé comprennent ceux qui ont une incidence sur la qualité globale des estimations de l'EPA et ceux dont l'incidence se fait sentir sur des classifications et des variables particulières de l'EPA.

Cet énoncé complète l'information figurant dans le *Guide de l'Enquête sur la population active*, n° 71-543-GIF au catalogue ([www.statcan.ca/francais/concepts/labour/index\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/concepts/labour/index_f.htm)), lequel présente des renseignements généraux utiles sur les concepts et les définitions de l'enquête, le questionnaire ainsi qu'une brève discussion des questions relatives à la méthodologie et à la qualité. Une description plus complète de la méthodologie d'enquête se trouve dans la publication *Méthodologie de l'Enquête sur la population active du Canada*, n° 71-526-XPB au catalogue.

## À propos de l'Enquête sur la population active

L'Enquête sur la population active recueille des données mensuelles sur l'activité de la population canadienne en âge de travailler. Chaque mois, les données sont recueillies auprès d'un échantillon de 53 500 ménages représentant près de 100 000 répondants âgés de 15 ans et plus. L'échantillon est conçu pour représenter l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus, exception faite des résidents des territoires<sup>1</sup>, les personnes vivant dans les réserves indiennes, les pensionnaires d'établissements (prisons, hôpitaux et établissements de soins infirmiers) ainsi que les membres à temps plein des Forces armées canadiennes.

L'objectif premier de l'enquête est de fournir des estimations fiables de l'emploi et du chômage pour le Canada et les provinces et de présenter des données descriptives et explicatives pour chaque groupe. Des données sont également disponibles pour des découpages géographiques infraprovinciaux. La plupart des renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête sont cohérents depuis 1976, ce qui constitue une source précieuse de données pour l'analyse des tendances du marché du travail.

L'EPA est la seule source d'estimations mensuelles de l'emploi total qui comprend le travail indépendant, l'emploi à temps plein et à temps partiel ainsi que le chômage. Elle permet la diffusion d'indicateurs standard mensuels du marché du travail comme le taux de chômage, le taux d'emploi et le taux d'activité. L'EPA est une source importante d'information quant aux caractéristiques des

---

<sup>1</sup> L'Enquête sur la population active est réalisée à titre d'enquête pilote au Yukon depuis 1992. Les données sont disponibles sur demande. Un projet pilote visant à élargir la collecte de données aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut est en cours.

personnes qui forment la population active en âge de travailler, notamment, l'âge, le sexe, l'état matrimonial, le niveau d'instruction et les caractéristiques familiales.

Les estimations relatives à l'emploi sont ventilées de façon détaillée selon les caractéristiques démographiques, la branche d'activité et la profession, la durée de l'emploi ainsi que les heures habituellement et effectivement travaillées. L'enquête comporte des questions permettant l'analyse de nombreux enjeux thématiques, notamment le travail à temps partiel involontaire, le cumul d'emplois et l'absence du travail. Depuis janvier 1997, elle fournit également des données mensuelles sur le salaire et la couverture syndicale des employés, le nombre d'employés au lieu de travail et la nature temporaire ou permanente de l'emploi occupé.

Les estimations relatives au chômage sont présentées selon le groupe démographique, la durée du chômage et l'activité effectuée avant la recherche d'emploi. De plus, les renseignements sur la branche d'activité et la profession de même que sur la raison pour avoir quitté le dernier emploi sont disponibles pour les personnes actuellement en chômage ou inactives qui ont récemment été actives sur le marché du travail.

En plus de fournir des estimations nationales et provinciales, l'EPA donne des estimations de la situation vis-à-vis de l'activité à l'échelle infraprovinciale, par exemple selon les régions économiques et les régions métropolitaines de recensement (RMR).

En vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi*, l'Enquête sur la population active a aussi reçu le mandat de produire les taux de chômage régionaux conformément à un niveau établi de fiabilité permettant de déterminer, aux fins du programme d'assurance-emploi, le nombre d'heures de travail requis pour assurer l'admissibilité aux prestations d'assurance-emploi et le nombre de semaines de prestations.

À titre d'objectif secondaire, l'enquête fournit la base de sondage de la plupart des enquêtes-ménages réalisées par Statistique Canada (SC).

Les résultats de l'enquête sont largement utilisés par les décideurs fédéraux et provinciaux, les administrateurs de programme, les évaluateurs de programme, les spécialistes des prévisions économiques et les analystes du marché du travail. Les données de l'EPA sont aussi utilisées indirectement dans le Système de comptabilité nationale et d'autres secteurs de programme de SC.

En raison de l'importance des résultats de l'enquête et de la grande visibilité de l'EPA, le programme doit être doté d'un ensemble bien conçu de mesures et de procédures de contrôle de la qualité et doit avoir la capacité de faire face aux demandes ponctuelles et aux problèmes de toute nature. L'enquête a fait l'objet de modifications importantes au cours des dernières années (remaniement de l'échantillon et du questionnaire, nouveaux systèmes de collecte et de traitement, réorganisation des résultats). En outre, les progrès technologiques offrent constamment de nouvelles possibilités de vérification et d'analyse de la qualité. Ensemble, ces transformations ont créé un cadre marqué par la souplesse de même que par la réévaluation et le remaniement constants des méthodes et procédures assurant le contrôle et la promotion de la qualité.

Pour surveiller et assurer la qualité soutenue de ses données, l'EPA s'appuie sur un programme élaboré de qualité des données. Une vaste gamme d'indicateurs de la qualité est produite régulièrement et est analysée attentivement. Lorsque des valeurs inhabituelles sont observées, les responsables des opérations pertinentes de l'EPA sont immédiatement prévenus afin de garantir la

qualité des données d'un mois à l'autre. Certains indicateurs sont également surveillés de façon moins systématique, leur rôle étant de faciliter la détermination des tendances ou des effets à long terme, par exemple, des conséquences de certains changements opérationnels ou de modifications du plan de sondage. Ces renseignements à long terme relatifs à la fiabilité des données servent à améliorer la qualité générale des résultats et aident les analystes et les utilisateurs à interpréter les données.

## **Objectifs de l'Enquête sur la population active en matière de qualité**

L'EPA vise à fournir des données très fiables sur le marché du travail à l'échelle nationale et provinciale de même que pour les régions d'assurance-emploi (comme le prescrit la *Loi sur l'assurance-emploi*). L'EPA permet également de produire des données, à un degré de fiabilité moins élevé, pour d'autres découpages infraprovinciaux (p. ex., les régions économiques et les grandes agglomérations de recensement), conformément aux définitions géographiques standard.

Pour obtenir les niveaux requis de fiabilité, des limites maximales sont déterminées pour les erreurs d'échantillonnage des estimations produites à partir de l'enquête pour divers découpages géographiques. Ces cibles sont présentées ci-dessous à la section intitulée « Erreur d'échantillonnage ».

## **Facteurs ayant une incidence sur la qualité des données de l'EPA**

L'EPA est une enquête-échantillon. Toutes les enquêtes-échantillons sont sujettes à l'erreur. Dans ce type d'enquête, les erreurs possibles se répartissent en deux grandes catégories. Notons tout d'abord les *erreurs d'échantillonnage*. Celles-ci se produisent parce qu'une petite proportion de la population totale à l'étude est utilisée pour produire les estimations qui représentent l'ensemble de la population. On peut mesurer les erreurs d'échantillonnage de façon précise, ces calculs étant fondés sur les méthodes scientifiques employées pour concevoir et prélever les échantillons d'enquête.

Viennent ensuite les *erreurs non dues à l'échantillonnage*. Ces erreurs se produisent lorsque les procédures d'enquête sont moins efficaces que ce que l'on avait prévu. Les erreurs non dues à l'échantillonnage sont attribuables à plusieurs facteurs. Les personnes retenues dans l'échantillon de l'EPA ne prennent pas toutes part à l'enquête. En outre, l'enquête ne couvre pas toutes les personnes qu'elle désire viser. Les personnes qui participent à l'enquête ne comprennent pas toujours très bien les questions de l'EPA ou ne déclarent pas les renseignements requis avec exactitude. De temps à autre, les intervieweurs de l'EPA font des erreurs lorsqu'ils enregistrent les renseignements fournis. Il arrive aussi que des erreurs se produisent dans le traitement des données.

Toutes les erreurs non dues à l'échantillonnage ont le potentiel de biaiser les estimations d'enquête par rapport à la valeur réelle de ce qui est mesuré. Certaines erreurs peuvent se traduire par un biais systématique dans les données d'enquête. D'autres erreurs peuvent se solder par une modification unique d'une série de données (rupture de série) ou elles peuvent avoir une incidence ponctuelle sur les séries de données.

Il est généralement plus facile de déterminer la présence d'une erreur non due à l'échantillonnage dans les données que de quantifier son incidence sur les estimations d'enquête. C'est pour cette

raison qu'un ensemble d'indicateurs de biais potentiel est produit et contrôlé périodiquement. Des études sont entreprises à l'occasion pour veiller à ce que ces erreurs non dues à l'échantillonnage n'aient pas une incidence significative sur les données de l'EPA. Les principaux indicateurs de l'erreur non due à l'échantillonnage et les évaluations de l'incidence de l'erreur sont présentés ci-dessous. Lorsque cela est possible, ces évaluations sont fondées sur des études particulières. Dans les autres cas, les évaluations sont axées sur l'appréciation subjective des spécialistes d'enquête.

Les utilisateurs doivent également tenir compte du fait que les *modifications apportées à l'enquête* peuvent influencer sur l'interprétation des données. De temps en temps, on modifie la conception et les méthodes d'enquête de même que les définitions et les classifications utilisées. Il est nécessaire d'effectuer ces changements pour assurer l'actualité et la pertinence de l'enquête. En fait, certains de ces changements visent à améliorer les données et, par conséquent, les modifications apportées aux données sont voulues. D'autres changements sont effectués pour des raisons d'efficacité opérationnelle. Il arrive que les modifications auxquelles est soumise l'enquête aient une incidence involontaire sur les données. Lorsqu'on s'attend à une incidence sur les données, on intervient pour mesurer cette incidence. Certains changements récents apportés à l'enquête de même qu'une évaluation de leur incidence sur les données sont exposés dans le présent énoncé.

## **Erreurs d'échantillonnage**

Dans le cadre de l'enquête, le Canada est subdivisé en provinces et selon un certain nombre de régions géographiques dans chaque province. On prélève, de façon aléatoire, des logements dans chacune de ces régions. Environ 0,5 % des logements du Canada sont retenus dans l'échantillon. Comme il s'agit d'un échantillonnage aléatoire, de nombreux échantillons possibles auraient pu être prélevés. Les estimations fondées sur ces échantillons auraient différé les unes des autres. L'erreur d'échantillonnage représente la variation des estimations tirées de tous les échantillons possibles. L'erreur d'échantillonnage indique donc dans quelle mesure l'estimation axée sur l'échantillon effectivement sélectionné se rapproche de la valeur réelle établie pour la population. Les erreurs d'échantillonnage se rapportant aux niveaux des estimations de l'EPA sont généralement représentées par les coefficients de variation, tandis que l'erreur-type est utilisée pour les estimations de changements.

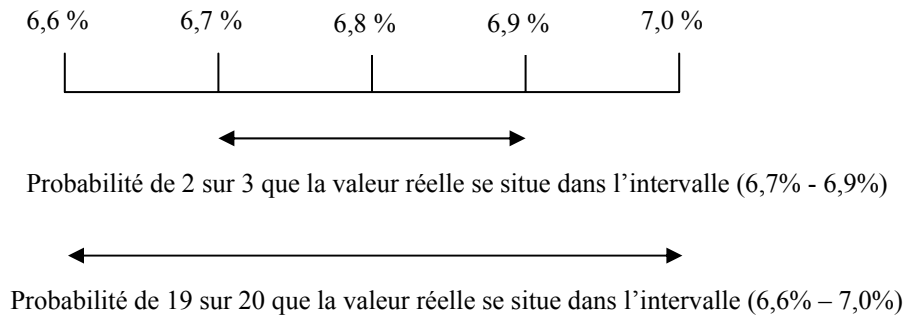
### Erreur-type

#### *Définition*

L'erreur-type (ET) représente le niveau d'erreur d'échantillonnage correspondant à une probabilité de 2 sur 3 que l'écart entre la valeur réelle et l'estimation de l'enquête soit inférieur à une unité d'ET. En outre, la probabilité que les estimations de tous les échantillons possibles se situent entre plus ou moins 2 unités ET de l'estimation de l'enquête est de 19 sur 20. Les erreurs-types s'appliquent à toutes les estimations de l'EPA, peu importe qu'il s'agisse de niveaux, de mouvements ou de taux. L'exemple 1 illustre l'application des ET.

### Exemple 1

En janvier 2000, on estimait à 6,8 % le taux de chômage au Canada. L'ET correspondant à ce taux est de 0,1 point de pourcentage. L'erreur d'échantillonnage peut donc être illustrée ainsi :



### *Répercussions sur la qualité des données*

Toutes les estimations de l'EPA sont sujettes à l'erreur d'échantillonnage, et l'importance de l'erreur d'échantillonnage varie d'une estimation à l'autre. En général, plus le nombre d'observations sur lequel repose une estimation est grand, plus l'erreur d'échantillonnage est faible. De la même façon, plus l'estimation est élevée, plus l'erreur d'échantillonnage relative est faible. Dans le cas d'estimations représentant de petites régions géographiques ou de petits groupes de la population, les erreurs d'échantillonnage associées aux estimations peuvent être tellement élevées que les estimations correspondantes ne peuvent être utilisées quelque soit le niveau de confiance.

### *Critères de qualité de l'EPA axés sur l'erreur d'échantillonnage*

L'EPA est conçue de façon à ce que certains critères relatifs à l'erreur d'échantillonnage soient respectés. On prélève un échantillon suffisamment important pour s'assurer que les cibles suivantes applicables à l'erreur-type relative (soit l'erreur-type d'une estimation divisée par l'estimation, que l'on désigne également par le terme « coefficient de variation » ou CV) pour les taux de chômage sont atteintes :

- environ 2 % pour le Canada
- de 4 % à 7 % pour les provinces
- 15 % ou moins pour les moyennes mobiles de trois mois des estimations visant les régions d'assurance-emploi, y compris les régions métropolitaines de recensement.

Bien qu'aucune règle officielle ne s'applique, un CV cible de 25 % ou moins pour les moyennes mobiles de trois mois au chapitre du chômage a été fixé pour les régions économiques. En général, les CV sont beaucoup plus bas pour la plupart des régions économiques, mais ils peuvent être plus élevés dans les régions dont la population est relativement dispersée.

À l'heure actuelle, les données de l'emploi sont publiées pour un bon nombre des grandes agglomérations de recensement en fonction d'une moyenne mobile de trois mois, mais les données du chômage ne sont publiées que pour quelques-unes de ces régions, soit celles où le CV est égal ou inférieur à 25 %.

### *Interprétation des estimations visant de petites régions*

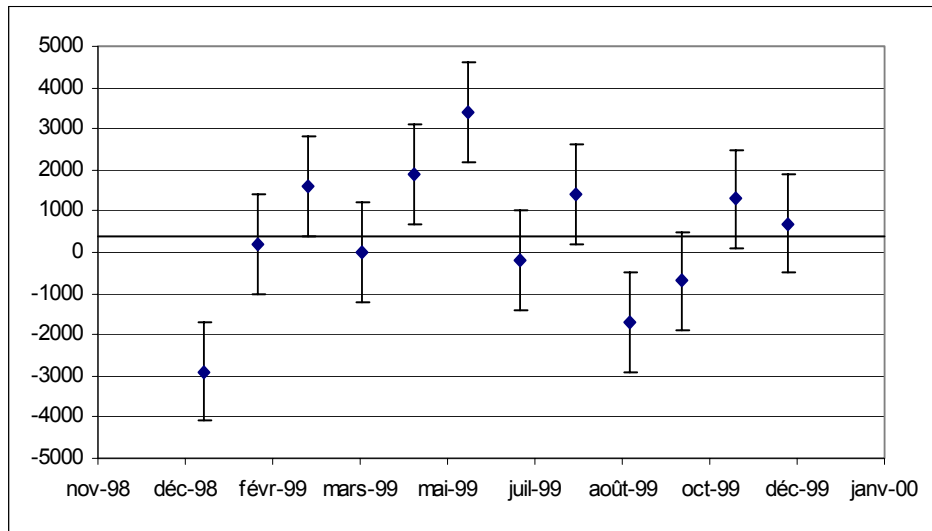
La répartition de l'échantillon de l'EPA est établie de manière à ce que les CV cibles indiqués précédemment soient atteints. L'imposition de CV cibles pour d'autres découpages géographiques (plus petits), tels que les villes qui ne sont pas considérées comme des régions métropolitaines de recensement (RMR), nécessiterait une augmentation de l'effectif de l'échantillon. Une telle augmentation serait fort coûteuse et imposerait un fardeau de réponse plus élevé aux ménages canadiens. Par conséquent, les régions pour lesquelles des CV cibles ne sont pas définis peuvent être associées à des CV de près de 25 % ou supérieurs à ce seuil. À un tel niveau d'erreur d'échantillonnage, les estimations peuvent être très instables d'un mois à l'autre, et les utilisateurs devraient interpréter les mouvements dans le contexte des tendances et à la lumière d'autres données pertinentes sur le marché du travail.

Pour réduire cette instabilité, de nombreuses séries de données de l'EPA ne sont publiées que sous la forme d'estimations à moyenne mobile de trois mois. L'exemple 2 illustre les ET associées à un mouvement mensuel de l'emploi dans une RMR, et l'amélioration liée à l'utilisation d'une moyenne mobile de trois mois.

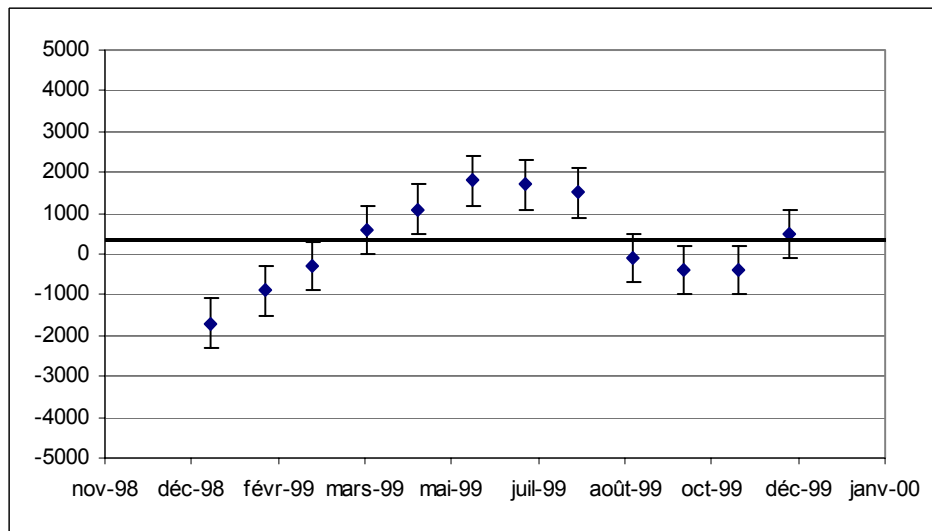
#### Exemple 2

Les deux graphiques ci-dessous représentent les mouvements mensuels de l'emploi pour Trois-Rivières en 1999. Dans les deux cas, l'intervalle équivalant à une unité de l'ET (en plus ou en moins) est illustré pour chaque estimation. Le graphique 1 montre les mouvements entre les estimations de l'emploi basées sur un seul mois. Le graphique 2 représente les mouvements entre les estimations de l'emploi dérivées à partir d'une moyenne mobile de trois mois. Comme on peut le voir, les mouvements apparaissant au graphique 1 se caractérisent par une instabilité plus grande. Les ET de ces mouvements sont deux fois plus importantes que celles des estimations à moyenne mobile de trois mois. Bien que les estimations fondées sur une moyenne mobile de trois mois ne soient pas aussi actuelles que les estimations mensuelles pour le dernier mois considéré, elles offrent une meilleure indication de la tendance dans une série particulière de données.

**Graphique 1 – Mouvements de l'emploi sur une base mensuelle, Trois-Rivières**



**Graphique 2 – Mouvements de l'emploi en fonction d'une moyenne mobile de trois mois, Trois-Rivières**





Les utilisateurs doivent également tenir compte du fait que les estimations visant de petites régions établies dans le cadre de l'EPA ne sont généralement pas ajustées pour tenir compte de la saisonnalité des données. Il est possible que l'instabilité pouvant se manifester dans une série de données non ajustées soit simplement attribuable à une variation saisonnière normale. Une des méthodes permettant d'éviter la variation saisonnière dans les données non ajustées consiste à comparer les estimations visant le même mois d'une année à l'autre. Cependant, si les comparaisons d'une année à l'autre éliminent la saisonnalité, les estimations peuvent être associées à une erreur-type plus élevée. Les utilisateurs devraient interpréter la variation d'une année à l'autre à la lumière de tendances à plus long terme et d'autres renseignements pertinents sur le marché du travail. Pour une explication de la désaisonnalisation et des procédures employées dans l'EPA, veuillez consulter le *Guide de L'Enquête sur la population active* ([www.statcan.ca/francais/concepts/labour/index\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/concepts/labour/index_f.htm)).

Les tableaux d'erreurs-types (souvent exprimées sous la forme de CV) pour les estimations de moyennes mensuelles et annuelles de l'EPA selon la province sont présentés aux tableaux A et B ci-dessous et se retrouvent également au chapitre 7 du *Guide de l'Enquête sur la population active*. La *Revue chronologique de la population active* sur CD-ROM (n° 71F0004XCB au catalogue) contient un programme de calcul permettant de produire les CV des estimations de l'EPA. Il est également possible d'obtenir les erreurs-types auprès du service à la clientèle de la division de la statistique du travail au 1-866-873-8788 ([labour@statcan.ca](mailto:labour@statcan.ca)).

**Tableau A: CV pour les estimations\* mensuelles, Canada et provinces**

Région géographique	Coefficient de variation								
	1,0 %	2,5 %	5,0 %	7,5 %	10,0 %	15,0 %	20,0 %	25,0 %	30,0 %
Canada	1 031,7	301,5	132,2	76,8	43,2	25,1	16,7	12,1	9,2
Terre-Neuve-et-Labrador	280,0	73,6	28,6	15,8	9,1	5,0	3,2	2,3	1,7
Île-du-Prince-Édouard	72,6	20,7	8,5	4,9	2,9	1,7	1,1	0,8	0,6
Nouvelle-Écosse	262,2	75,1	31,8	18,2	10,5	6,0	4,0	2,9	2,2
Nouveau-Brunswick	238,8	65,0	25,9	14,5	8,5	4,7	3,1	2,2	1,7
Québec	1 265,2	340,4	134,6	74,8	43,6	24,2	15,7	11,2	8,5
Ontario	970,1	280,2	121,9	70,5	39,4	22,8	15,1	10,9	8,3
Manitoba	216,2	64,6	28,7	16,9	9,6	5,6	3,8	2,7	2,1
Saskatchewan	226,5	63,6	26,5	15,1	8,6	4,9	3,2	2,3	1,7
Alberta	499,0	151,1	69,3	41,1	22,8	13,5	9,1	6,7	5,1
Colombie-Britannique	828,4	234,4	98,3	56,0	32,1	18,3	12,1	8,7	6,6

\* Les estimations sont en milliers.

**Tableau B: CV pour les estimations\* de moyennes annuelles, Canada et provinces**

Région géographique	Coefficient de variation								
	1,0 %	2,5 %	5,0 %	7,5 %	10,0 %	15,0 %	20,0 %	25,0 %	30,0 %
Canada	396,7	116,9	53,8	31,8	16,9	9,9	6,7	4,8	3,7
Terre-Neuve-et-Labrador	83,5	23,2	10,3	5,9	3,0	1,7	1,1	0,8	0,6
Île-du-Prince-Édouard	20,2	6,3	3,0	1,8	1,0	0,6	0,4	0,3	0,2
Nouvelle-Écosse	82,9	24,9	11,9	7,1	3,7	2,2	1,5	1,1	0,8
Nouveau-Brunswick	66,9	19,1	8,8	5,2	2,6	1,5	1,0	0,7	0,6
Québec	315,0	93,7	44,3	26,4	13,7	8,2	5,5	4,0	3,0
Ontario	308,5	96,0	47,6	29,1	15,1	9,2	6,3	4,6	3,6
Manitoba	78,1	23,4	11,3	6,8	3,4	2,1	1,4	1,0	0,8
Saskatchewan	72,1	19,9	9,2	5,4	2,6	1,5	1,0	0,7	0,5
Alberta	195,1	58,1	28,0	16,8	8,5	5,1	3,4	2,5	1,9
Colombie-Britannique	229,7	70,2	34,4	20,9	10,7	6,5	4,4	3,2	2,5

\* Les estimations sont en milliers.

### Erreurs non dues à l'échantillonnage

Cette section donne des renseignements sur les principales erreurs non dues à l'échantillonnage qui affectent, de façon générale, les données de l'EPA.

#### Non-réponse

##### *Définition*

Tous les mois dans le cadre de l'EPA, les données visant un certain nombre de personnes dans les ménages sélectionnés aux fins de l'enquête ne sont pas recueillies. Le taux de non-réponse de l'EPA correspond au ratio du nombre de ménages pour lesquels aucune donnée ou une quantité suffisante de données n'a été recueillie sur le nombre total de ménages faisant partie de l'échantillon d'enquête.

##### *Répercussions sur la qualité des données*

Un taux de réponse élevé à une enquête est important pour deux raisons. Premièrement, l'erreur d'échantillonnage d'une enquête est fondée sur le nombre de ménages répondants de l'enquête. Plus le taux de réponse est élevé, plus l'erreur d'échantillonnage de l'enquête est faible. Deuxièmement, les non-répondants à une enquête peuvent avoir, en moyenne, des caractéristiques qui diffèrent de celles des répondants. Selon le niveau de non-réponse et l'importance de telles divergences, les estimations de l'enquête pourraient être biaisées en faveur des caractéristiques des répondants à l'enquête.

L'EPA jouit d'un niveau élevé de collaboration de la part des individus des ménages canadiens sélectionnés dans l'échantillon de l'enquête. Entre 1990 et 1999, les taux annuels de non-réponse de l'EPA se situaient, en moyenne, autour de 5 % à 6 %. Le taux moyen de non-réponse pour 2000 et 2001 a augmenté pour s'établir à environ 8 %.

##### *Évaluation de l'incidence sur la qualité*

Les ménages non-répondants ayant, en moyenne, une taille légèrement inférieure à celle des ménages répondants, il pourrait en résulter un léger biais au niveau de certaines estimations. Toutefois, les données observées n'ont pas permis de conclure quant à l'existence d'un biais dans les estimations du chômage. Toute source de biais aurait une incidence sur les estimations de

niveaux de l'EPA et il est improbable qu'elle ait une incidence quelconque sur les mouvements d'un mois à l'autre.

### Erreurs de couverture

#### *Définition*

Dans une enquête par sondage, les erreurs de couverture surviennent lorsque l'échantillon ne représente pas totalement la population visée. Dans le cas de l'EPA, le principal problème de couverture est celui du sous-dénombrement, c'est-à-dire que l'enquête ne couvre pas autant de personnes que prévu. Cela peut se produire pour plusieurs raisons, par exemple, le fait que certains logements ne figurent pas sur les listes de sélection ou que des personnes soient omises au sein des ménages. Un ratio, désigné par le terme « taux de glissement », permet de mesurer le sous-dénombrement. Le taux de glissement de l'EPA correspond à l'écart en pourcentage entre les estimations postcensitaires de la population et les estimations de la population produites à partir de l'EPA.

#### *Répercussions sur la qualité des données*

À l'instar de la non-réponse, le sous-dénombrement peut biaiser les estimations de l'enquête dans la mesure où les personnes omises par l'enquête peuvent avoir des caractéristiques qui diffèrent, en moyenne, de celles des personnes pour lesquelles des données sont recueillies. Là encore, l'incidence sur les estimations de l'enquête dépendra de l'importance des différences entre les deux groupes et de la proportion que représentent les personnes omises dans la population. Puisque le sous-dénombrement de l'enquête est pratiquement constant d'un mois à l'autre, seules les estimations de niveaux sont susceptibles d'en subir les effets. Par conséquent, les mouvements mensuels, en ce qui concerne les taux d'emploi et de chômage par exemple, seront négligeables.

L'échantillon initial de l'EPA est prélevé après chaque recensement décennal. Le sous-dénombrement tend à augmenter tout au long de la vie de l'échantillon. L'échantillon actuel a été constitué en 1995. Le taux mensuel moyen de glissement s'établissait à 7,5 % en 1995. En 2000, ce taux mensuel moyen de glissement s'est accru pour se fixer tout juste sous la barre des 10%.

Le taux de glissement diffère selon le groupe d'âge-sexe et selon la région du Canada. Le taux de glissement le plus élevé est observé dans le groupe des 20 à 29 ans (17 % en 2000), parce qu'il est souvent difficile de trouver ces personnes à la maison et il est possible de les omettre lorsque les membres du ménage sont déclarés (ex. éloignées pour aller à l'école). En revanche, dans le cas des Canadiens âgés de 55 ans et plus, le taux de glissement en 2000 s'est établi à 5 %.

#### *Évaluation de l'incidence sur la qualité*

Malgré tous les efforts déployés dans le cadre des enquêtes, des problèmes de couverture se manifesteront. Pour contrebalancer l'effet de ces problèmes, les estimations de l'enquête sont redressées au cours du processus d'estimation en fonction des totaux de contrôle des chiffres de la population tirés du recensement. Ce redressement présente l'avantage d'accroître considérablement la qualité globale des estimations produites à partir de l'EPA. Cependant, tout écart entre la population visée par le sous-dénombrement et la population couverte par l'enquête peut introduire un biais dans les estimations.

Le taux moyen de chômage des personnes de la population cible omises dans l'échantillon de l'enquête tend à être supérieur à celui des personnes couvertes par l'échantillon. C'est pourquoi aucun effort n'est épargné pour réduire le taux de glissement.

## Réponses par procuration

### *Définition*

Pour réduire le nombre global d'interviews menées dans le cadre de l'enquête, les procédures de l'EPA permettent à n'importe quel adulte du ménage de fournir des renseignements concernant les autres membres du ménage. Le taux de réponse par procuration dans l'EPA correspond à la proportion de toutes les réponses d'enquête fournies par un répondant substitut.

### *Répercussions sur la qualité des données*

Il est possible que les répondants substitués fournissent à certaines questions de l'enquête des réponses différentes de celles qu'auraient données les personnes auxquelles se rapportent les renseignements. Cette méthode est toutefois employée parce qu'on estime que les personnes vivant au sein d'un même ménage sont bien informées des principales caractéristiques et activités que l'enquête cherche à mesurer. Plus précisément, l'information utilisée pour déterminer l'activité sur le marché du travail (c.-à-d. si une personne travaille ou cherche du travail et est disponible) est bien connue. De même, les caractéristiques démographiques sont connues. Cependant, certaines questions de l'enquête exigent des renseignements moins bien connus, et les réponses données pourraient être approximatives. Parmi les renseignements susceptibles d'être déclarés par le répondant substitut avec moins de précision, notons les heures effectivement travaillées au cours de la semaine de référence de l'enquête, la rémunération ainsi que la description de la profession et de la branche d'activité.

Les taux annuels d'interview par procuration pour l'EPA au cours des dix dernières années sont demeurés relativement inchangés, affichant une moyenne de 55%.

### *Évaluation de l'incidence sur la qualité*

Les réponses par procuration ne semblent pas avoir une incidence sensible sur les principales données relatives à la population active produites à partir de l'enquête. Cependant, d'autres variables de l'EPA peuvent être touchées telles que les heures, les salaires ainsi que les classifications détaillées reliées à la branche d'activité et la profession.

## **Modifications récentes apportées à l'enquête et incidence**

### Nouvelle base pour les chiffres de population

Pour veiller à ce que l'EPA reflète de façon précise l'évolution de la composition et de la distribution de la population canadienne, les réponses fournies dans le cadre de l'EPA sont repondérées, après chaque recensement, en fonction des données les plus récentes sur la population. En janvier 2000, les estimations de l'EPA ont été ajustées en fonction des chiffres de population du recensement de 1996. Des renseignements détaillés au sujet de ces modifications sont présentés dans *Améliorations apportées à l'EPA en 2000*, n° 71F0031XIF au catalogue, un document de recherche gratuit sur le site Web de Statistique Canada.

Le nouvelle base des estimations de la population de l'EPA nécessite une révision des données des années antérieures. À titre d'exemple, la révision effectuée en janvier 1999 a porté sur les estimations remontant jusqu'à janvier 1976. Au cours de cette période, la population de l'EPA a été révisée à la baisse (-0,35 %). Toutefois, ces révisions ont été plus faibles en début de période et plus élevées vers la fin de la période (atteignant 1,35 % après juin 1996). Il convient également de noter que l'utilisation de la nouvelle base des chiffres de population n'a pas une incidence uniforme sur tous les groupes de la population. En particulier, l'incidence sur les jeunes et les adultes est différente.

Par le passé, l'utilisation d'une base plus récente pour les estimations de la population de l'EPA a légèrement modifié la tendance à long terme de l'emploi et du chômage. Ces modifications, cependant, n'ont pas été suffisamment marquées pour influencer sur l'interprétation des tendances.

### Estimation composite

La méthode d'estimation utilisée dans le cadre de l'EPA a également été modifiée en janvier 2000. Ces changements visent à produire des estimations légèrement plus lisses au fil du temps<sup>2</sup> (c.-à-d. comportant des erreurs-types plus faibles). Veuillez-vous référer à *Améliorations apportées à l'EPA en 2000* (mentionné ci-dessus) pour plus d'information sur l'estimation composite.

### Interviews téléphoniques centralisées

Les ménages sélectionnés aux fins de l'EPA restent dans l'échantillon pendant six mois consécutifs. La première interview de l'EPA est réalisée sur place, chez le répondant. En règle générale, les interviews subséquentes (du deuxième au sixième mois) sont menées par téléphone. Jusqu'à mai 2000, l'intervieweur sur le terrain qui s'était rendu chez le répondant pour y réaliser la première interview menait également les interviews subséquentes par téléphone. Entre juin et septembre 2000, Statistique Canada a progressivement transféré les interviews téléphoniques des intervieweurs sur le terrain aux services d'interviews téléphoniques des bureaux régionaux de Statistique Canada. Les premières interviews continuent d'être réalisées sur place par les intervieweurs sur le terrain de Statistique Canada.

Ce changement a deux conséquences : 1) les interviews subséquentes ne sont plus menées par l'intervieweur sur le terrain qui a effectué la première interview auprès d'un ménage donné et 2) les interviews subséquentes peuvent être menées par des intervieweurs différents d'un mois à l'autre de

---

<sup>2</sup>Pour plus de renseignements, voir la publication *Techniques d'enquête*, juin 2001, n° 12-001-XPB au catalogue (Statistique Canada), vol. 27, n° 1, pp. 69-79.

l'enquête auprès du même ménage. Une étude de qualité est en cours afin d'évaluer si cette modification des modalités d'interview a eu une incidence sur les données de l'EPA. Une augmentation des taux de non-réponse avait été observée durant la phase de mise en œuvre.

#### Modification des limites des régions d'assurance-emploi

Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'assurance-emploi*, Développement des ressources humaines Canada (DRHC) effectue, tous les cinq ans, une révision des régions définies aux fins du programme d'assurance-emploi. Les taux de chômage de ces régions servent à administrer les prestations d'assurance-emploi. Les derniers changements aux régions d'assurance-emploi ont eu lieu le 9 juillet 2000.

Pour de plus amples renseignements sur la modification des régions d'assurance-emploi, veuillez consulter le site Web de DRHC à <http://www.hrhc-drhc.gc.ca/common/news/insur/00-46x.shtml>.

### **Notes relatives à des éléments particuliers de l'EPA**

#### Emploi et employés

Il existe deux sources principales de données mensuelles sur l'emploi à Statistique Canada : l'EPA et l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH). Chacune de ces sources s'appuie sur un concept différent de l'emploi. L'enquête sur la rémunération mesure les emplois, plutôt que les personnes, et couvre tous ceux pour lesquels un T4 est émis par l'employeur. Bien que cela corresponde essentiellement aux employés, certains propriétaires actifs d'entreprises constituées en personne morale peuvent se retrouver dans cette catégorie s'ils se paient un salaire. Les personnes en congé sans rémunération sont exclues des chiffres de l'emploi de l'EERH.

Dans l'EPA, l'emploi réfère aux personnes qui sont employées ou qui travaillent à leur compte et qui peuvent ou non occuper plus d'un emploi. Cela comprend également les personnes employées mais qui sont absentes du travail sans rémunération.

#### Salaires

Les données sur le salaire des employés sont recueillies dans le cadre de l'EPA depuis janvier 1997. Cependant, les répondants substitués ne connaissent pas toujours le salaire des autres membres du ménage et certains répondants hésitent à divulguer leur salaire. Par conséquent, cette variable se caractérise par un taux de non-réponse supérieur à celui des autres données de l'EPA. Pour la période de 12 mois se terminant en novembre 2000, la proportion moyenne des employés pour lesquels les données sur le salaire n'ont pas été recueillies s'établit à 9 %. Une analyse de la profession des employés pour lesquels les données sur le salaire ne sont pas disponibles indique que le niveau des salaires publiés est sans doute légèrement sous-estimé. Ce phénomène est partiellement neutralisé par l'imputation des données salariales manquantes qui se base sur les renseignements fournis par d'autres employés ayant des caractéristiques similaires.

L'EPA offre la possibilité d'étudier la répartition des salaires selon les caractéristiques des travailleurs et des emplois. Ces données complètent celles de l'EERH, même si les concepts utilisés ne sont pas identiques. Une des principales différences réside dans le fait que, dans le cas de l'EPA, les renseignements sur le salaire ne sont recueillis qu'au cours de la première interview et ces

données sont reportées aux cinq mois subséquents de la période de participation à moins qu'un changement ne soit déclaré au chapitre de l'emploi ou de la situation d'activité. Cela se traduit par un léger décalage vers le bas dans les estimations des salaires de l'EPA, puisque les augmentations salariales qui ne sont pas attribuables à un changement d'emploi ne sont pas prises en considération. Une autre différence réside dans le fait que les données sur le salaire recueillies par l'EPA excluent les heures supplémentaires, alors que celles-ci sont incluses dans les estimations de l'EERH.

### Heures

Toutes les personnes employées sont invitées à déclarer les heures régulières habituellement travaillées par semaine et les heures effectivement travaillées au cours de la semaine de référence de l'enquête. Dans les deux cas, les répondants sont susceptibles d'arrondir le nombre d'heures déclaré. Bien que cela n'ait probablement pas de répercussions sur les heures totales globales et les heures moyennes globales, les utilisateurs devraient faire preuve de circonspection en regard des regroupements d'heures lorsque des intervalles sont utilisés.

Les heures effectivement travaillées obtenues dans le cadre de l'EPA se prêtent bien, sur le plan conceptuel, aux mesures de productivité. Le concept adopté dans l'enquête sur la rémunération (EERH) est différent et réfère aux heures rémunérées, travaillées ou non.

### **Pour de plus amples renseignements**

Pour de plus amples renseignements au sujet de la qualité des données de l'EPA, veuillez communiquer avec le service à la clientèle au 1-866-873-8788 ([travail@statcan.ca](mailto:travail@statcan.ca)).